

La SELARL D'AVOCATS  
**Maxime ROUILLOT - Franck GAMBINI**  
12 Boulevard Carabacel (06000) NICE  
Tél. 04.93.80.48.03 - Site internet : [www.rouillot-gambini.fr](http://www.rouillot-gambini.fr)

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES - EN UN LOT**

A NICE (06000), 5 rue Lamartine

**UN APPARTEMENT** de 3 pièces (LOT 8) au 3<sup>ème</sup> étage - Porte Gauche

**UN APPARTEMENT** de 2 pièces (LOT 9) au 3<sup>ème</sup> étage - Porte Droite

**ADJUDICATION JEUDI 21 MAI 2026 à 9H**

AU PALAIS DE JUSTICE DE NICE, PLACE DU PALAIS A NICE  
LE MINISTERE D'UN AVOCAT AU BARREAU DE NICE EST OBLIGATOIRE POUR ENCHERIR

**CETTE VENTE A LIEU A LA REQUETE DE :**

**Le syndicat des copropriétaires de la résidence 5 RUE LAMARTINE** à NICE (06000), représenté par son syndic en exercice, la société CITYA BAIE DES ANGES, inscrite au RCS NICE sous le n° 303 495 097, dont le siège social est situé 35 Avenue Maréchal Foch, BP 197, 06012 NICE, prise en la personne de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège – Ayant pour Avocat : la SELARL D'AVOCATS ROUILLOT - GAMBINI, du barreau de NICE.

**DESIGNATION** : Dans un immeuble situé à NICE (06000) 5 rue Lamartine élevé sur terre-plein d'un rez-de-chaussée et quatre étages, cadastré section LB n° 261 lieudit 5 rue Lamartine pour 1a 39ca : **Un appartement (lot n°8)** situé au troisième étage dudit immeuble, ayant sa porte d'entrée à gauche sur le palier, composé de : Dégagement, deux pièces sur la rue Lamartine, une pièce sur cour, cuisine, salles de bains, et water-closet indépendant - **Un appartement (lot n°9)** situé au troisième étage dudit immeuble, ayant sa porte

d'entrée à droite sur le palier, composé de : Une entrée, une pièce sur rue, une pièce sur cour, cuisine, salles de bains, et water-closet indépendant.

**Le syndic** de la copropriété est le cabinet CITYA BAIE DES ANGES, 35 avenue Maréchal Foch à NICE (06000) - Tél : 04 93 13 15 00.

Les biens sont **occupés**.

**Mise à prix : 18.000 €**

(DIX HUIT MILLE EUROS)

*[Consignation par chèque de banque de 3.000 € libellé à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre ou caution bancaire]*

Les clauses et conditions de la vente sont stipulées dans le cahier des conditions de la vente déposé au Greffe du Juge de l'Exécution Immobilier du Tribunal Judiciaire de NICE le **9 octobre 2025 - RG 25/00121** - Le cahier des conditions de vente est consultable au greffe du Tribunal Judiciaire et au cabinet d'avocats ci-dessus mentionné .

**VISITES** sur place sous la conduite de la SELARL **TOURNOUX MOUGENOT BON & Associés (TMBA)**, Commissaires de justice associés à NICE (06000) :  
- Mardi 5 mai 2026 de 10 h à 11 h - Mardi 12 mai 2026 de 10 h à 11 h  
Il est inutile de prendre rendez-vous. **LA SELARL ROUILLOT - GAMBINI**